



Ecole de Voile
de Cherbourg



AVIS DE COURSE

Normandie Foiling Cup WASZP

GRADE 5A

Vendredi 21 au dimanche 23 octobre 2022
Cherbourg en Cotentin

La mention «[DP]» dans UNE règle de l'avis de course signifie QUE la pénalité POUR UNE infraction à cette règle peut, à la discrétion DU JURY, être inférieure à UNE disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de COURSE à la Voile.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Conformément aux règles et recommandations de la FFVoile, le port du casque est obligatoire durant la régata

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe WASZP
- 3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire par internet en ligne au plus tard **le 14 octobre 2022 minuit** :
<https://racehub.waszp.com/eventdetail/150>
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription:

- leur licence Club FF Voile 2022 mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile encompétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité2022

Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- L'appartenance à la classe WASZP
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour lesmineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits d'inscription requis sont les suivants : **55 €** par bateau à payer lors de l'inscription en ligne.

5. PROGRAMME:

- 5.1 Confirmation d'inscription : vendredi 21 octobre de 13h30 à 17h00 ainsi que le samedi 22 octobre de 8h30 à 12h00.
- 5.2 Contrôle : Adhésion à la classe WASZP 2022 **obligatoire**
- 5.3 Jours de course:

Date	Briefing	Heure du premier signal d'avertissement
Vendredi 21 octobre 2022	13h30	15h00 (manche entraînement)
Samedi 22 Octobre 2022	12H30	14H00
Dimanche 23 Octobre 2022	9H30	11H00

Dimanche 23 octobre 2022 : Dernier signal d'avertissement : **15h.**

6. JAUGE : Non utilisé

7. INSTRUCTIONS DECOURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles et affichées à la

confirmation des inscriptions le **vendredi 21 octobre 2022**

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours à effectuer sont de types construits.

8.2 L'emplacement de la zone de course est située zone dans Grande Rade de Cherbourg et dans la baie du Becquet (voir annexe A)

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour les WASZP, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

10.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2. Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV.

10.1 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

10.1 (b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des coupes ou prix seront distribuées aux premiers : Les 1er, 2ème et 3ème du classement.

13. DECHARGE DERESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

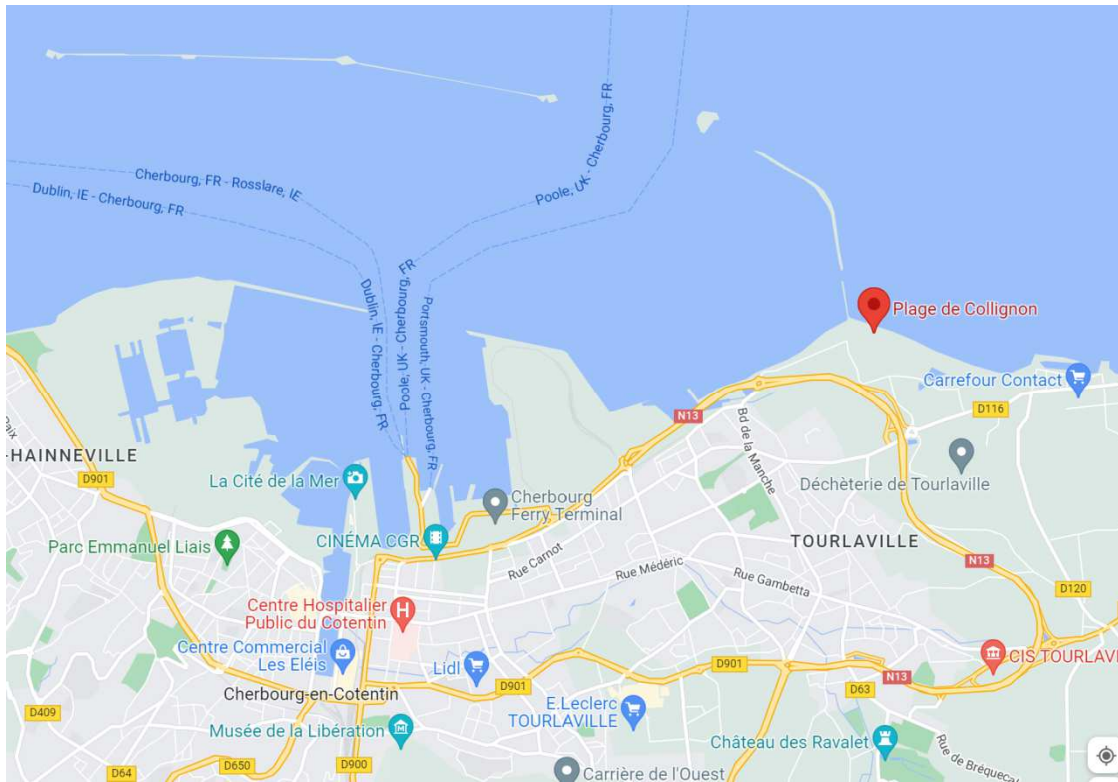
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de deux million d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Le lieu de la régata se trouve Boulevard de Collignon - Plage de Collignon 50130
CHERBOURG EN COTETIN**



Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : **ECOLE DE VOILE DE CHERBOURG**

Plage Napoléon - 50100 CHERBOURG EN COTENTIN

+332 33 94 99 00 contact@ecole-voile-cherbourg.com www.ecole-voile-cherbourg.com



Annexe A

